



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Conférence d'examen

(New York, 27 avril – 22 mai 2026)

Intervention de l'Ambassadrice Anne Lazar-Sury

Cheffe de délégation de la France

(New York, 5 mai 2026)

Grande commission III – Utilisations pacifiques et autres dispositions du traité

Monsieur le Président,

Je vous adresse mes félicitations pour votre élection et vous assure du plein soutien de ma délégation. La délégation française s'associe pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

Le développement des applications pacifiques de l'énergie nucléaire ainsi que l'accès à ses bénéfices constituent un objectif essentiel du TNP. Tous les Etats parties au traité ont le droit d'y prétendre, sous réserve de respecter leurs obligations internationales en matière de non-prolifération. La participation de notre ministre à cette conférence d'examen témoigne du plein engagement de la France en faveur de ce troisième pilier.

Convaincue des atouts de l'énergie nucléaire, la France a accueilli le sommet sur l'énergie nucléaire organisé par le Président de la République à Paris le 10 mars dernier, en coopération avec l'AIEA. Les déclarations générales sur le financement du nucléaire, adoptées à cette occasion, témoignent de la volonté collective de développer et financer cette source d'électricité parmi les plus décarbonées.

Monsieur le Président,

La France possède un mix énergétique avec la plus grande part d'électricité d'origine nucléaire au monde. Elle maîtrise l'ensemble des savoirs et des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un programme nucléaire, qu'il s'agisse des réacteurs ou du cycle du combustible associé, jusqu'à la gestion sûre et durable des déchets radioactifs.

La France est convaincue que l'innovation constitue un facteur clé du développement de l'énergie nucléaire. C'est pourquoi elle investit dans le développement des technologies SMR et réacteurs modulaires avancés (AMR) et dans la construction du réacteur de recherche Jules Horowitz.

Monsieur le Président,

Quarante ans après l'accident de Tchernobyl, la France promeut les plus hauts niveaux de sûreté et de sécurité nucléaires, qui, loin d'être des contraintes, constituent un cadre indispensable au développement des usages pacifiques du nucléaire jouant un rôle majeur dans le développement social, économique et humain.

La France soutient le développement des compétences et d'une culture de sûreté et sécurité nucléaires par l'accueil de stages, visites, réunions techniques et formations, en lien avec l'AIEA, ce qui est crucial dans le contexte de relance du nucléaire.

C'est pourquoi la France soutient l'universalisation des conventions internationales relatives à la sûreté et à la sécurité nucléaires et encourage tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à ces instruments.

Monsieur le Président,

L'arche de Tchernobyl, construite entre 2007 et 2019 pour permettre le démantèlement du réacteur de la centrale accidenté en 1986, a été fortement endommagée par une frappe de drone russe en février 2025. A cet égard, notre présidence française du G7 s'engage cette année, en lien étroit avec la BERD, l'Ukraine et l'ensemble des pays donateurs, en faveur de la levée de fonds qui permettra de réaliser les travaux majeurs de sécurisation nécessaires d'ici à 2030.

Depuis 2022, nous constatons que la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires peuvent être compromises. Nous appelons à la plus grande prudence s'agissant des opérations militaires se déroulant dans la proximité immédiate des centrales en fonctionnement ou contre les infrastructures essentielles à leur fonctionnement sûr. La France souhaite rappeler son attachement aux dispositions prévues par le droit international humanitaire. Il est essentiel que ces règles soient pleinement respectées par toutes les parties concernées. Par

ailleurs, nous réitérons notre appui aux sept piliers énoncés par le directeur général de l'AIEA au Conseil de sécurité des Nations Unies en mars 2022.

Je vous remercie./.